

Gentilly, le 06 octobre 2009

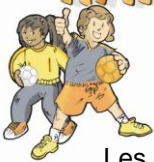
Chers amis,

La saison 2009/2010 est lancée depuis maintenant quelques semaines. J'espère que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Comme à notre habitude, la rentrée est rythmée par l'attribution des labels « **Ecole de Handball** ».

Pour suivre le projet fédéral de Joël DELPLANQUE, **notre volonté est de parvenir l'année prochaine à une prise en compte uniquement des enfants de -9 ans**. Cette orientation fait suite à une adaptation de la pratique des -12 ans qui aujourd'hui est tournée vers de la compétition. L'outil « Handball 1<sup>er</sup> pas » a ainsi permis de créer une véritable pratique de découverte pour les plus jeunes. De ce fait, les -12 ans sont accompagnés vers une pratique compétitive en possédant des bases motrices et techniques adéquates. C'est pourquoi les labels « Ecole de Handball » de cette année commencent à prendre en compte la catégorie -9 ans.

Suite à des problèmes informatiques nous empêchant de pouvoir effectuer une saisie manuelle sur le site de la fédération, vous trouverez en pièce jointe un fichier excel à remplir afin de comptabiliser vos points.

# HANDBALL



**Vous avez du 7 au 30 octobre 2009 pour retourner votre dossier à votre comité**

Les labels seront envoyés début décembre afin d'être attribués le plus rapidement possible. Nous vous rappelons que cette remise, doit faire l'objet d'une manifestation conviviale et médiatisée (instances du handball, instances locales, famille des enfants, partenaires du club...).

Cette année, le label se composera **d'un drapeau label** aux mêmes dimensions que l'année dernière pour afficher dans le gymnase du club labellisé, **d'une attestation** à destination des mairies signée par le Président de la Fédération (un double vous sera envoyé également), **2 diplômes** mettant en valeur le degré de label obtenu (1 pour afficher dans le gymnase et 1 pour la mairie).

Je vous souhaite une bonne continuation handballistique, et nous restons à votre disposition pour des informations complémentaires,

Cordialement,

Daniel GOUGEON

Président de la commission de développement

